



Bilan d'activité 2024 de la CSDU

Une commission active et engagée, dont la composition pourrait être enrichie

La Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers (CSDU) s'est **réunie en visio-conférence à 8 reprises** en 2024. Le **quorum** a été **systématiquement atteint**. Un bilan des participations est joint en annexe.

L'**absence de représentant(e)s des collectivités territoriales est regrettée** et l'officialisation de la désignation de représentant(e)s de deux Conseils territoriaux de santé (CTS) attendue.

La totalité des sujets examinés par la CSDU en 2024 est reproduite en annexe de ce rapport.

Une mission phare : la préparation du rapport annuel sur les droits des usagers du système de santé

De nouveau, la CSDU s'est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre sa **mission phare** : l'élaboration du **rapport annuel sur les droits des usagers du système de santé**. L'édition 2024 :

- A intégré la réalisation de **deux enquêtes**, l'une sur les Commissions des usagers (CDU) et l'autres sur les Conseils de vie sociale (CVS) ;
- A permis d'approfondir **trois focus thématiques régionaux** : l'accès à l'Education thérapeutique du patient (ETP), l'accès à l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) et la place des usagers dans les formations du soin et des accompagnements ;
- A formulé des **recommandations** portant sur trois grandes thématiques :
 - La **reconnaissance** du rôle des **représentant(e)s des usagers (RU)** et le renforcement de leur **légitimité** dans les instances.
 - **L'accès aux soins et aux accompagnements.**
 - **Le renforcement de la démocratie en santé.**

Le rapport a été adopté par la Commission permanente (CP) le 17 octobre 2024.

De nombreux recueils de témoignages, des avis émis et une veille sur certaines actualités

Tout au long de l'année 2024, la CSDU a régulièrement **recueilli le témoignage et l'éclairage de divers acteurs** sur :

- L'animation d'un **collectif de représentant(s) d'usagers** au sein d'un établissement de santé.
- La formalisation d'un **projet des usagers** au sein d'établissements de santé.
- La **participation des patient(e)s à la formation initiale des médecins**.
- La déclinaison en Normandie de la **loi du 8 avril 2024 pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie**.
- Le maillage territorial et le fonctionnement des **maisons Sport-Santé**.

Pour la majeure partie de ces interventions, la CSDU a souhaité **donner la parole à des usagers ou à leurs représentant(e)s**.

La CSDU a également été sollicitée pour **rendre un avis sur des documents d'information à destination de patient(e)s** âgé(e)s traités pour cancer, dans le cadre d'un projet de prévention des chutes.

Elle a par ailleurs été **informée régulièrement** :

- Des **travaux de la Conférence nationale de santé (CNS)**.
- De la mise en œuvre de la feuille de route normande sur la **transition écologique du système de santé**.